



COMPRENDRE la DEMARCHE du CHAMPIONNAT REGIONAL U14 SAISON 2021-2022

Pourquoi un CHAMPIONNAT REGIONAL U14 ?

En 2019, la réforme des Championnats de Jeunes a pris jour dans la Ligue Méditerranée, avec le principe dit « d'accession générationnelle ». Le principe est que l'équipe bénéficie des résultats obtenus la saison précédente et de l'éventuelle accession. Cela a eu pour conséquence de faire des compétitions sur 1 année d'âge.

Il faut rappeler qu'auparavant, les championnats régionaux démarraient en U15, avec des équipes maintenues qui accueillait la génération en dessous – pas forcément au niveau – et des joueurs d'autres clubs attirés par le niveau de jeu.

Pourquoi un dossier de candidature au Championnat Régional U14 ?

Il a fallu créer un « démarrage » dans les championnats Ligue, et le choix é été de le faire avec le championnat U14.

Plusieurs groupes de travail ont été mis en place au cours de la saison 2018-2019 avec des Dirigeants et Educateurs de club et de District, pour réfléchir aux moyens d'accès à ce championnat U14.

Pour rappel, il n'est pas autorisé de mettre des compétitions avec classement en U13.

Il a donc été décidé de construire un **dossier de candidature**, validé par l'Assemblée Générale de Ligue de juillet 2019. Cette idée a été préférée au principe des brassages du début de saison, qui n'étaient pas forcément une réussite dans d'autres Ligues : beaucoup de matchs ne présentent pas d'intérêt avec des scores larges...

L'idée étant que les clubs estimant avoir une « bonne génération » de U13, susceptible de jouer au niveau Ligue puisse participer à ce Championnat Régional U14. Les éducateurs et dirigeants doivent donc être responsables dans cette démarche !

Quel enjeu pour les U14 ?

La catégorie U14 marque le passage du foot à 8 au foot à 11. Pour des jeunes de 13-14 ans, c'est un moment charnière de leur parcours de joueur, qu'il faut envisager avec prudence.

En effet, le niveau des rencontres doit être équilibré, le climat autour du match doit être apaisé, car ces joueurs vont rencontrer des difficultés. Et ce sont ces erreurs qui font progresser, si elles sont envisagées avec bienveillance et analysées sur le plan technique !

S'engager en Championnat Régional U14 doit être bien réfléchi et analysé, pour permettre la progression des joueurs. Un écart de niveau trop important ne peut permettre la progression des joueurs, c'est souvent l'inverse d'ailleurs !



Le nombre de mutés est limité à 4 sur la feuille de match du Championnat Régional U14, pour éviter que des clubs « biens structurés » commettent l'erreur de « recruter » en trop grand nombre des joueurs. Cela serait une erreur, car le niveau des championnats départementaux U14 est très intéressant et reste formateur pour tous les joueurs !

Pourquoi le DOSSIER de CANDIDATURE évolue ?

Le dossier de candidature a été travaillé dans les groupes de travail de 2018-2019, avec une part de **critères dits de « structuration »** et une part de **critères « sportifs »**.

- Des critères de « structuration » pour garantir une certaine qualité d'encadrement et d'investissement du club sur le football des jeunes -avant les U14- et/ou une offre de pratique intéressante pour ces joueurs – après les U14.
- Des critères « sportifs » pour mesurer certaines performances des joueurs de l'équipe U13 sur la saison.

Le 1^{er} dossier présenté en 2019 n'avait pas recueilli une majorité suffisamment « large » pour être pérennisé. Le dossier a été retravaillé en début 2020 pour s'appuyer sur des critères sportifs plus importants (45 points sur les critères de structuration, 45 points sur les critères sportifs + les points en fonction des joueurs entrant au Pôle Espoirs).

Mais depuis 2020, la crise sanitaire mondiale a impacté la pratique des U13, ce qui a gêné la prise en compte de certains critères. Cela a nécessité de repenser le dossier en cette année 2021 :

- des critères tels que les résultats du Festival U13 n'ont pu être pris en compte,
- les groupes de niveau U13 ont été baissés,
- les critères sur les candidats au Pôle Espoirs, ont été réhaussés.

Même si les critères de ce dossier vont toujours être discutés, la volonté de la Ligue est de les stabiliser pour plus de lisibilité et pour une ligne de conduite dans le projet des clubs voulant participer aux championnats de Ligue.

Si mon club n'est pas pris en U14 R, sera-t-il pris en U14 D1 ?

Certains District ont choisi de faire leur propre dossier de candidature, avec leurs critères. Ne pas entrer en Championnat Régional, ne garantit pas l'entrée en U14 D1 !

Cependant, participer au championnat U14 D1, peut vous permettre d'accéder au championnat U15R sans passer par le « dossier de candidature », et donc aux U16 R1 la saison suivante...



Pourquoi ces critères ?

CRITERE N°1 : LABEL

Ce critère semble indispensable car le LABEL est une feuille de route pour la structuration d'un club. Un club qui s'investit dans cette démarche démontre un effort sur le projet du club, sa pérennité mais aussi sur l'encadrement des jeunes et donc des joueurs arrivant en U14.

La distinction entre les niveaux de label, gelée l'année dernière, a été remise pour démarquer ceux qui faisaient beaucoup d'efforts. Néanmoins cette distinction est relative, car certains clubs ont des difficultés à obtenir les plus hauts niveaux de label par leur situation géographique, leurs installations sportives...

CRITERE N°2 : TAUX D'ENCADREMENT TECHNIQUE

Ce critère vise à récompenser les clubs ayant des éducateurs formés et référencés avec une licence technique, par rapport au nombre de pratiquants. Cela dénote l'effort de structuration et la qualité de l'encadrement des joueurs dans le club.

CRITERE N°3 : FIDELISATION LICENCIES U12-U13

Ce critère a pour objectif de valoriser les générations des clubs qui évitent de trop recruter ! En effet, il est prématuré à cet âge de recruter, et le conseil est d'être raisonnable !

CRITERE N°4 : NIVEAU DES EQUIPES JEUNES

Ce critère a pour vocation de récompenser les clubs « structurés » qui proposent une offre de pratique intéressante pour des joueurs U14, permettant plus de fidélisation.

CRITERE N°5 : SECTION SPORTIVE

Ce critère est un bonus pour récompenser les clubs qui s'investissent dans le dispositif des Sections Sportives, permettant aux jeunes d'être performant sur le double projet scolaire et sportif.

CRITERE N°6 : NOMBRE DE JOUEURS LICENCIES DANS LA CATEGORIE U13 (N-1)

Plus il y a de licenciés, plus grandes sont les chances d'avoir des bons joueurs.

CRITERE N°7 : NIVEAU DES EQUIPES U13 DANS LEUR DISTRICT

Ce critère permettait de prendre en compte le niveau des équipes déterminé par des brassages en U12, puis en en U13 dans tous les Districts de la Ligue. Cette saison, comme il n'y a pas eu de match en U13 (ou très peu), et que les résultats de ces rencontres ne peuvent être pris en considération, l'idée est de demander aux Districts de déterminer 3 niveaux d'équipe par rapport aux brassages observés en U12 sur la saison 2019-2020.

CRITERE N°8 : RESULTAT FESTIVAL U13

Ce critère ne pourra être pris en compte cette année, puisque la compétition n'a pas eu lieu.



CRITERE N°9 : JOUEURS AU POLE ESPOIRS

Le principe est de valoriser le club auquel le joueur appartient. A partir du moment où le joueur passe la phase départementale, il rapportera des points à son club d'appartenance. Au plus le joueur ira loin, au plus le club aura des points. Cette saison, ce critère a été accentué, car il est un des aspects les plus faibles sur le plan sportif.

Les critères vont-ils évoluer la saison prochaine ?

Si la saison se déroule dans les conditions normales, le dossier se rapprochera de son origine avec les apports sur les critères sportifs.

Un autre élément sera proposé : la qualification de l'éducateur de l'équipe U13 et de l'équipe U14 du club. L'idée étant de récompenser les clubs proposant des éducateurs qualifiés pour les U13 dont le club candidat au Championnat Régional U14, et ceux qui « jouent le jeu » de mettre des éducateurs diplômés en U14. **Puisque cette catégorie est essentielle dans le parcours de formation du joueur !**

Noël MANNINO
Secrétaire Général